



Avis révisé d'audience publique

Le 1^{er} mars 2021

Réf. 2021-H-04
Révision 1

La Commission tiendra une audience publique sur le renouvellement du permis de préparation de l'emplacement d'Ontario Power Generation Inc. pour le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique les 9 et 10 juin 2021 afin d'examiner une demande d'Ontario Power Generation Inc. (OPG) visant à renouveler son permis de préparation de l'emplacement d'une centrale nucléaire pour le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington. Le permis vient à échéance en août 2022. OPG propose de réaliser le projet sur le site de sa centrale nucléaire de Darlington, dans la municipalité de Clarington, à environ 65 km à l'est de Toronto (Ontario). **Cet avis révisé annonce un changement à la date de dépôt des recommandations du personnel de la CCSN, ainsi qu'à la date limite pour le dépôt des mémoires des peuples autochtones, du public et des autres parties intéressées.**

Le permis actuel d'OPG l'autorise à préparer l'emplacement du complexe nucléaire de Darlington en vue de la future construction et exploitation d'une nouvelle centrale nucléaire. Une demande et un processus d'autorisation distincts, avec participation du public, seront requis si OPG décide de procéder à la construction et l'exploitation de nouveaux réacteurs nucléaires sur le site de Darlington. OPG gère actuellement le site, se concentrant sur les activités à long délai d'exécution comme le programme sur l'hirondelle de rivage, la caractérisation du milieu aquatique et le système d'eau de refroidissement du condensateur à passage unique. OPG veut renouveler son permis pour 10 ans et modifier son fondement d'autorisation afin d'y intégrer des références à la réglementation actualisées ainsi que des codes et des normes modernes.

Dates : 9 et 10 juin 2021
Lieu : À déterminer
Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date d'audience

L'audience publique sera diffusée en direct et disponible sur le site Web de la CCSN à suretenucleaire.gc.ca.

Comme il a été annoncé dans l'avis d'audience publique diffusé le 15 octobre 2020, la CCSN offrait jusqu'à \$100 000 \$ dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) pour aider les peuples autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la [demande](#) d'OPG (en anglais). La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN était le 30 novembre 2020.

OPG a affiché sa demande de renouvellement de permis sur son [site Web](#) (en anglais). **Le [mémoire d'OPG](#) qui sera examiné pendant l'audience est disponible sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Secrétariat.** Les recommandations du personnel de la CCSN seront disponibles **après le 8 mars 2021, plutôt que le 24 février 2021.**

En vertu de l'article 19 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la Commission dans sa prise de décisions sont invitées à présenter des commentaires sur la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétariat de la Commission d'ici le **3 mai 2021** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit inclure les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- un énoncé expliquant la forme de l'intervention, soit par mémoire seulement, soit par mémoire accompagné d'une présentation orale
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse courriel et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation visée, ou pour faire la demande de documents, communiquez avec :

Agente principale du tribunal, Secrétariat

Tél. : 613-858-7651 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : cns.interventions.ccsn@canada.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)